



FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Cagnes-sur-Mer, dimanche 12 novembre 2023

INFORMATION RIVERAINS ET COMMERCANTS

Dans le cadre de la Fête de la Châtaigne à Cagnes-sur-Mer le dimanche 12 novembre 2023, le stationnement et la circulation automobile seront réglementés dans le centre-ville. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir prévoir la sortie ou le déplacement de vos véhicules la veille au soir, y compris pour les garages et zones de stationnement privées incluses dans le périmètre.

➡ CIRCULATION INTERDITE (y compris vélos, trottinettes, tricycles et quadricycles) :

Du vendredi 10 novembre de 20h à 23h et le samedi 11 novembre de 21h au dimanche 12 novembre à 23h55 :

Avenue Renoir, dans sa partie comprise entre Intermarché et l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Le dimanche 12 novembre de 4h du matin à 22h :

Avenue de la Gare, dans sa partie comprise entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et l'avenue de Verdun.

Avenue de l'Hôtel des Postes, rue Gonin, rue Frédéric Mistral, rue Lecat.

Cours du 11 Novembre, rue des Palmiers, rue Bellissime.

➡ CIRCULATION MODIFIÉE (y compris vélos, trottinettes, tricycles et quadricycles) :

Le dimanche 12 novembre de 4h du matin à 22h :

- **Rue de l'Eglise et rue du Brigadier Claverie** : mise en sens unique (direction boulevard Maréchal Juin vers rond-point Pompidou exclusivement).

- **Allée des Tilleuls** : inversion du sens de circulation et mise en sens unique (direction tunnel Bonaparte vers rond-point Pompidou exclusivement).

- **Chemin des Petits Plans** : circulation autorisée dans le sens de la sortie du Parking de la Villette exclusivement.

- **Rue du Docteur Gonin** : sortie riverains tolérée uniquement en cas d'urgence.

- **Accès à la station-service TOTAL** autorisé par l'avenue de Verdun.

➡ STATIONNEMENT INTERDIT (y compris vélos, trottinettes tricycles et quadricycles) :

- **Sur les places identifiées**, av. du Général Bérenger et av. de l'Hôtel de Ville, du samedi 11 novembre à 17h au dimanche 12 novembre à 23h55.

- **Sur l'avenue Renoir**, du vendredi 10 novembre de 20h à 23h et du samedi 11 novembre à 21h au dimanche 12 novembre à 23h55.

- **Sur les arrêts-minute et place GIG-GIC au pied de l'Office de Tourisme, sur le parking de la Rotonde et une partie du parking de la Villette** (zone fermée par des barrières) : à partir de 18h le samedi 11 novembre et jusqu'à 22h, le dimanche 12 novembre 2023.

- **Dans le périmètre de la manifestation** (Av. de la Gare, av. de l'Hôtel des Postes, av. Mistral, rue des Palmiers, rue du Dr Gonin, Cours du 11 Novembre : voir plan au verso), du samedi 11 novembre à 23h55 au dimanche 12 novembre à 22h.

PLAN AU VERSO : Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'arrêté municipal n°1439 du 27/10/2023 en Mairie.



FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Cagnes-sur-Mer, dimanche 12 novembre 2023

INFORMATION RIVERAINS ET COMMERCANTS

Dans le cadre de la Fête de la Châtaigne à Cagnes-sur-Mer le dimanche 12 novembre 2023, le stationnement et la circulation automobile seront réglementés dans le centre-ville. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir prévoir la sortie ou le déplacement de vos véhicules la veille au soir, y compris pour les garages et zones de stationnement privées incluses dans le périmètre.

➡ CIRCULATION INTERDITE (y compris vélos, trottinettes, tricycles et quadricycles) :

Du vendredi 10 novembre de 20h à 23h et le samedi 11 novembre de 21h au dimanche 12 novembre à 23h55 :

- **Avenue Renoir**, dans sa partie comprise entre Intermarché et l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Le dimanche 12 novembre de 4h du matin à 22h :

- **Avenue de la Gare**, dans sa partie comprise entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et l'avenue de Verdun.

- **Avenue de l'Hôtel des Postes, rue Gonin, rue Frédéric Mistral, rue Lecat.**

- **Cours du 11 Novembre, rue des Palmiers, rue Bellissime.**

➡ CIRCULATION MODIFIÉE (y compris vélos, trottinettes, tricycles et quadricycles) :

Le dimanche 12 novembre de 4h du matin à 22h :

- **Rue de l'Eglise et rue du Brigadier Claverie** : mise en sens unique (direction boulevard Maréchal Juin vers rond-point Pompidou exclusivement).

- **Allée des Tilleuls** : inversion du sens de circulation et mise en sens unique (direction tunnel Bonaparte vers rond-point Pompidou exclusivement).

- **Chemin des Petits Plans** : circulation autorisée dans le sens de la sortie du Parking de la Villette exclusivement.

- **Rue du Docteur Gonin** : sortie riverains tolérée uniquement en cas d'urgence.

- **Accès à la station-service TOTAL** autorisé par l'avenue de Verdun.

➡ STATIONNEMENT INTERDIT (y compris vélos, trottinettes tricycles et quadricycles) :

- **Sur les places identifiées**, av. du Général Bérenger et av. de l'Hôtel de Ville, du samedi 11 novembre à 17h au dimanche 12 novembre à 23h55.

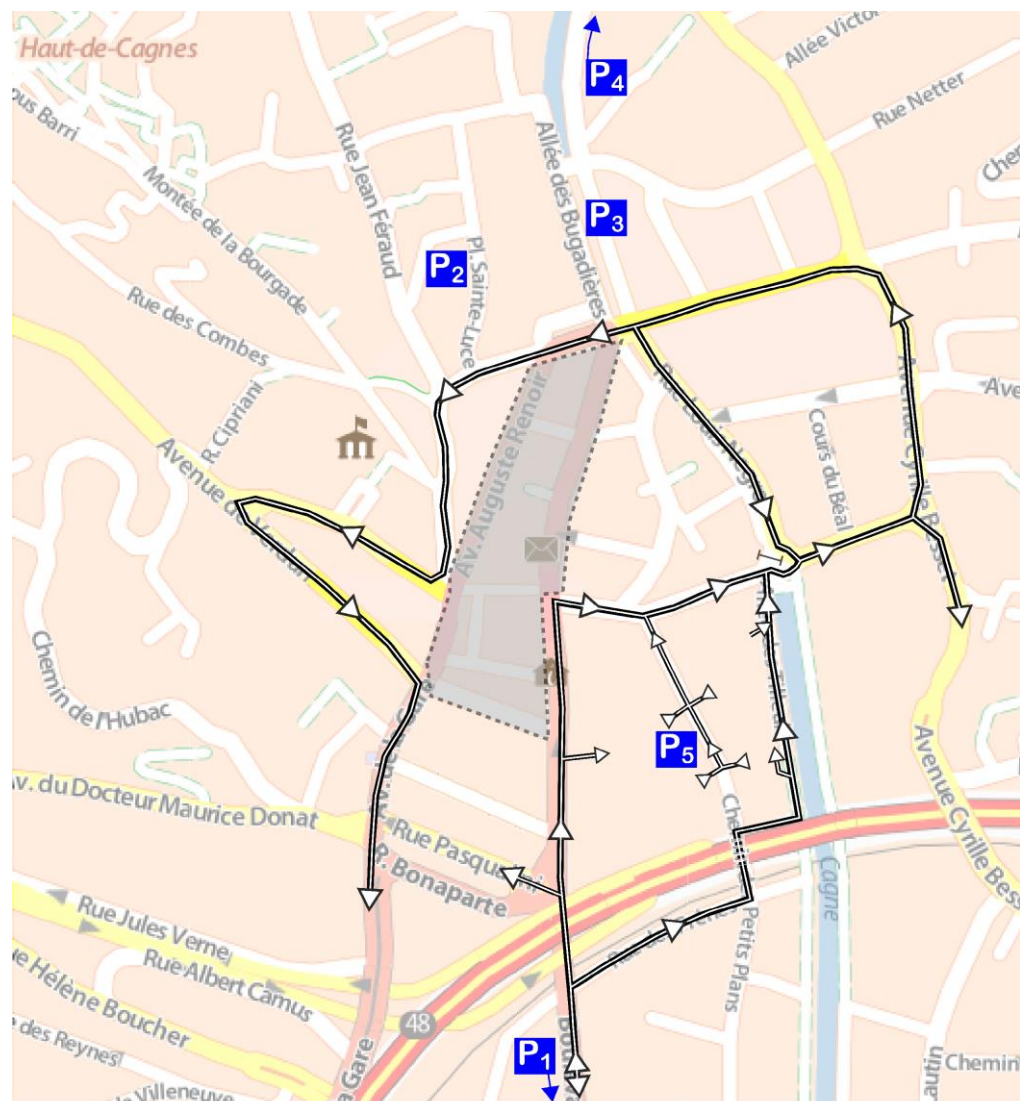
- **Sur l'avenue Renoir**, du vendredi 10 novembre de 20h à 23h et du samedi 11 novembre à 21h au dimanche 12 novembre à 23h55.

- **Sur les arrêts-minute et place GIG-GIC au pied de l'Office de Tourisme, sur le parking de la Rotonde et une partie du parking de la Villette** (zone fermée par des barrières) : à partir de 18h le samedi 11 novembre et jusqu'à 22h, le dimanche 12 novembre 2023.

- **Dans le périmètre de la manifestation** (Av. de la Gare, av. de l'Hôtel des Postes, av. Mistral, rue des Palmiers, rue du Dr Gonin, Cours du 11 Novembre : voir plan au verso), du samedi 11 novembre à 23h55 au dimanche 12 novembre à 22h.

PLAN AU VERSO : Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'arrêté municipal n°1439 du 27/10/2023 en Mairie.

ITINAIRES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT CONSEILLES :

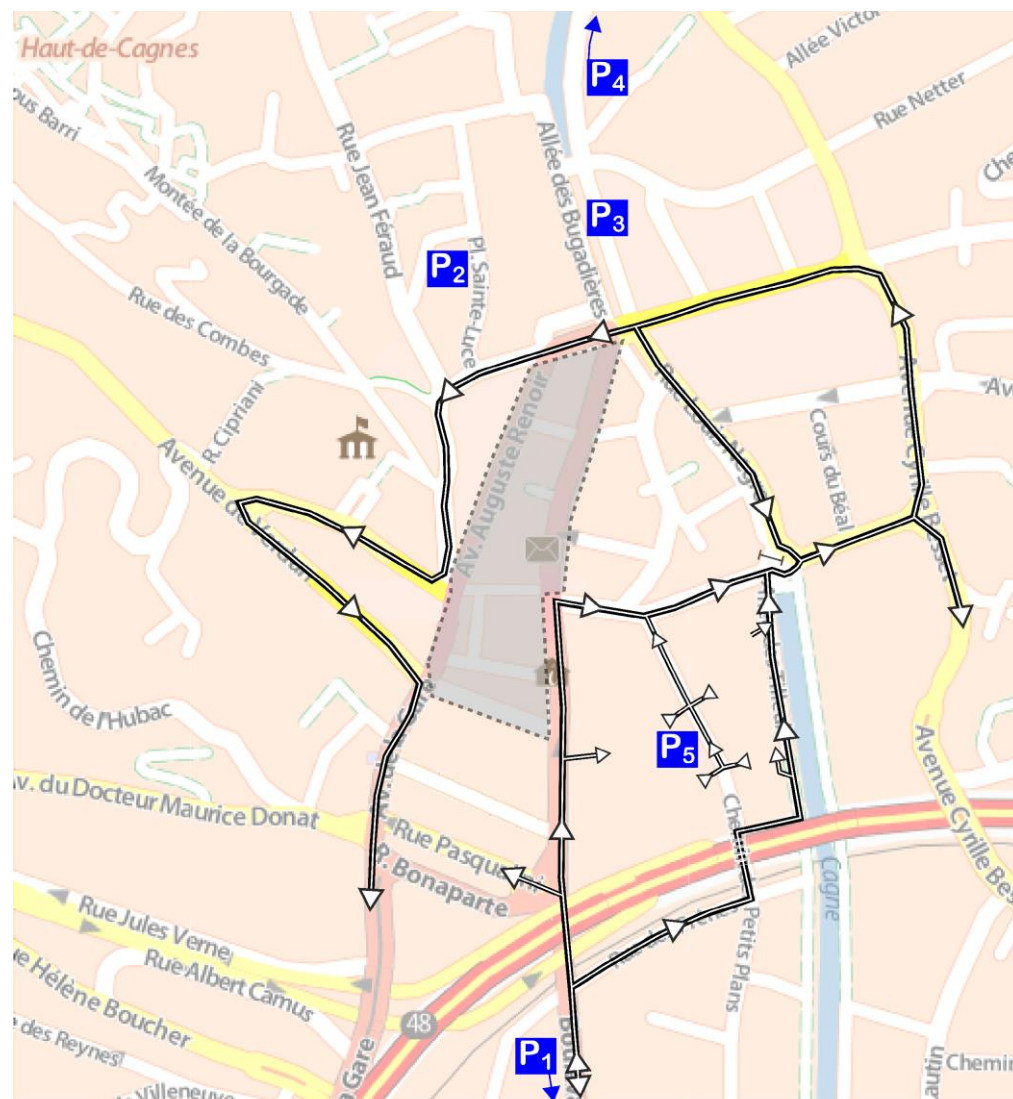


- P1** Parking de l'Hippodrome : 1200 places
- P2** Parking Ste Luce : 160 places
- P3** Parking Gare Routière : 54 places
- P4** Parking Stade Sauvaigo : 500 places
- P5** Parking de la Villette : 550 places
- Voies de circulation
- Périmètre de la manifestation interdit au stationnement et à la circulation

Le stationnement est gratuit sur tous les parkings.

En cas d'urgence, veuillez contacter le 17 ou le 112.

ITINAIRES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT CONSEILLES :



- P1** Parking de l'Hippodrome : 1200 places
- P2** Parking Ste Luce : 160 places
- P3** Parking Gare Routière : 54 places
- P4** Parking Stade Sauvaigo : 500 places
- P5** Parking de la Villette : 550 places
- Voies de circulation
- Périmètre de la manifestation interdit au stationnement et à la circulation

Le stationnement est gratuit sur tous les parkings.

En cas d'urgence, veuillez contacter le 17 ou le 112.